

# UNE RETRAITE À L'ABRI DES SOUCIS



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

FTQ

Le 22 février 2012

**SCFP**  
Syndicat canadien de  
la fonction publique



## Pourquoi une campagne?

- Nos aînés sont pauvres:
  - 44% reçoivent le Supplément de revenu garanti vs 34% au Canada et 28% en Ontario (2009)
  
- Les régimes publics procurent un revenu insuffisant – 41% du salaire industriel moyen
  - RRQ , rente moyenne de retraite en 2010 de 444\$
    - Femmes: 350\$
    - Hommes 543\$

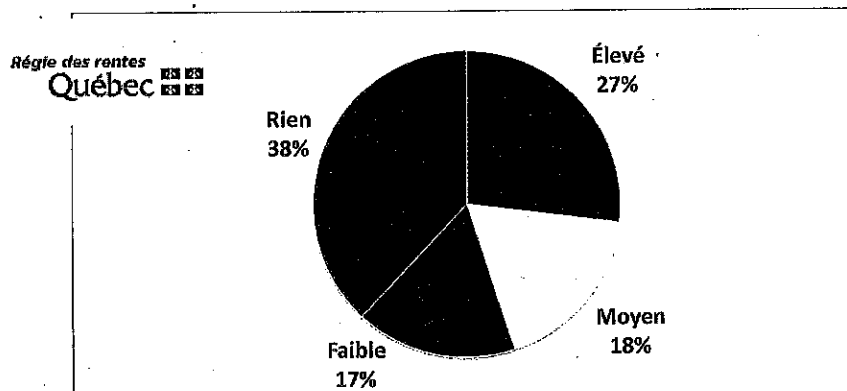
## Pourquoi une campagne?

- Nos régimes à prestations déterminées (RPD)
  - De moins en moins nombreux
  - De moins en moins de travailleuses et travailleurs en bénéficient
  - Déficitaires
  - Affectés par les faillites d'entreprises

## Pourquoi une campagne?

- Les REÉR ne permettent pas un revenu à la retraite suffisant
  - Risques de rendement et longévité assumés individuellement
  - Frais de gestion élevés
  - Une personne sur 4 contribue
  - Ne procurent que 1,5 % du revenu des personnes de 65 ans et plus en 2006

## Potentiel de l'atteinte d'un niveau adéquat de remplacement du revenu



Source: Régie des rentes du Québec, *Portrait du marché de la retraite au Québec*, 2<sup>e</sup> édition, 2010, p. 59.

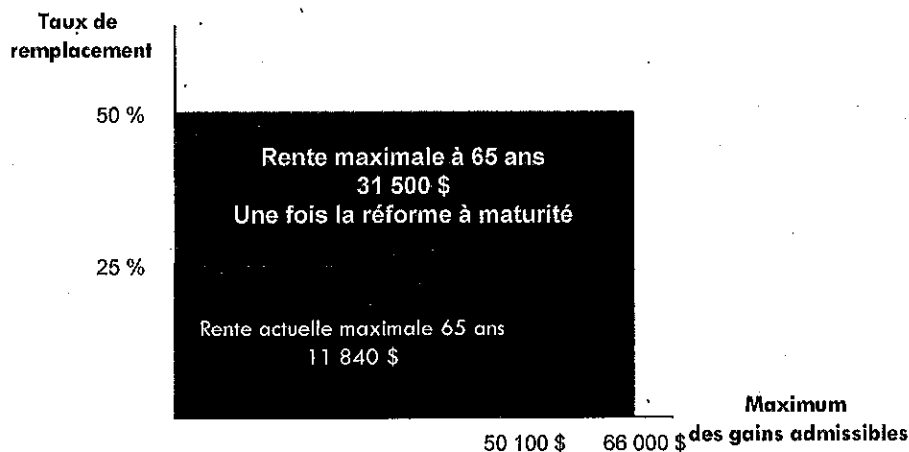


## Les revendications en résumé

1. **Améliorer progressivement le RRQ:**
  - ▣ Rente passe de **25 % à 50 %** du revenu gagné;
  - ▣ Le **plafond** du revenu couvert passe de **50 100 \$ à 66 000 \$**, soit le même plafond que celui pour la CSST ou le RQAP
  - ▣ Augmenter l'exemption sur les cotisations de **3 500 \$ à 7 000 \$**
2. Augmenter le **Supplément du revenu garanti d'au moins 15%**
3. Assurer une **meilleure sécurité des rentes** promises par les **régimes complémentaires de retraite à prestations déterminées**



## 1. Améliorer le Régime de rentes du Québec



*Assurer un taux de remplacement qui se rapproche du niveau requis pour maintenir le niveau de vie et ne pas être pauvre une fois à la retraite* 7

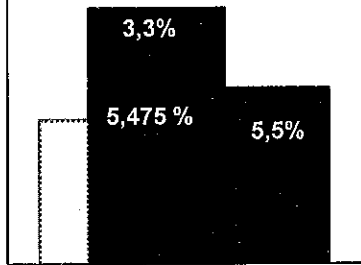


## Combien ça va coûter? Le calcul de Bernard Dussault, actuaire en chef du RPC (1992-1998)

Taux de Cotisation  
- Employés  
- Employeurs

8,7 %

5 %



### Légende

- Cotisation requise pour payer 25 % jusqu'à 50 100 \$
- Cotisation additionnelle requise pour payer 50 % jusqu'à 66 000 \$

3 500 \$ 7 000 \$ 50 100 \$ 66 000 \$ Revenu gagné

*Parce qu'elle est capitalisée, l'augmentation de la rente est financée par les cotisations, mais aussi par les rendements. Voilà pourquoi doubler la rente ne coûte pas le double de la cotisation. Le relèvement de l'exemption de 3 500 \$ à 7 000 \$ limite l'impact pour les bas salariés.*

8

## La rente double, ou mieux, grâce à une hausse modeste de la cotisation!

Cotisation en % du salaire, aujourd'hui et selon proposition, au terme de la période de transition de 7 ans

Rente payée, en fonction du salaire carrière ajusté, aujourd'hui et selon proposition, une fois le régime à maturité (47 ans)

Salaire	Actuel	Proposé		Salaire	Actuel	Proposé
25 050 \$	4,32%	6,32%	➔	25 050 \$	5 920 \$	11 840 \$
37 575 \$	4,56%	7,14%		37 575 \$	8 880 \$	17 760 \$
50 100 \$	4,67%	7,55%		50 100 \$	11 840 \$	23 680 \$
66 000 \$	3,55%	7,06%		66 000 \$	11 840 \$	31 500 \$